

# Certificat d'aptitude professionnelle maritime

RNCP34667 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                             |
|-------------------------|---------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                    |
| Sigle                   | CAP — Certificat d'aptitude professionnelle |
| Code(s) NSF             | 311u                                        |
| Formacode(s)            | 21352, 31872                                |
| Code(s) ROME            | I1605, N3102                                |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                     |
| Date d'échéance         | 02/08/2024                                  |

## Certificateur(s)

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER · SIRET : 13002671900018

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) maritime est destiné à des marins devant exercer une fonction de matelot à bord de tout navire ou une fonction de mécanicien sur des moteurs de puissance propulsive inférieure à 250kW.

### ACTIVITÉS VISÉES

Le CAP maritime permet à son titulaire d'exercer comme matelot et comme mécanicien sur des moteurs d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW.

Le brevet de mécanicien 250 kW permet également d'exercer, pour des services dans les eaux territoriales d'une durée inférieure à 12 heures, à bord de navires de moins de 12 mètres équipés de deux moteurs hors-bord d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW chacun.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Être capable de participer à la navigation dans une fonction de matelot (personnel d'exécution qui participe à la conduite nautique, à l'entretien du navire et des équipements de pont et prend part aux manœuvres et aux opérations de chargement et déchargement) ou, sur des moteurs d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW, une fonction de mécanicien. Cette fonction de mécanicien peut également être exercée, pour des services dans les eaux territoriales d'une durée inférieure à 12 heures, à bord de navires de moins de 12 mètres équipés de deux moteurs hors-bord d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW chacun.

## Blocs de compétences

**RNCP34667BC01 — Mécanique navale au niveau de mécanicien 250 kW (moteurs diesel, moteurs hors-bord, auxiliaires)**

### LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW :

- Faire démarrer et arrêter l'appareil de propulsion et les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes.

- Faire démarrer et arrêter les machines auxiliaires y compris les systèmes connexes.
- Assurer le quart à la machine en toute sécurité et tenir à jour le journal machine.
- Faire fonctionner les machines principales et auxiliaires, surveiller et évaluer leurs performances et leur capacité.
- Faire démarrer et arrêter les systèmes de pompage y compris les systèmes connexes
- Maîtriser les déchets et polluants dans une démarche écoresponsable
- Planifier et programmer les opérations de conduite d'entretien ou de réparations

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et pratique

### **RNCP34667BC02 — Électricité au niveau de mécanicien 250 kW**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier et programmer les opérations.
- Faire démarrer et arrêter les alternateurs et génératrices et les systèmes de commande connexes.
- Faire fonctionner le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique
- Mettre à l'essai le matériel de commande électrique, électronique, pneumatique et hydraulique, détecter les défaillances et maintenir, remettre en état ce matériel.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et pratique et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC03 — Navigation au niveau matelot**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier et programmer les opérations de navigation et de sécurité de la navigation
- Utiliser les divers moyens et réaliser les contrôles, inspections, tests et analyses relatifs à la navigation et aux équipements de navigation et de manœuvre
- Collecter, analyser, interpréter et traiter les informations afin de détecter et identifier les défauts de gestion passerelle et de tenue du quart et y remédier.
- Utiliser les instruments et les appareils de mesure ainsi que toutes les informations disponibles pour assurer le quart en toute sécurité.
- Entretenir ou remplacer et remonter les installations et matériels de navigation en respectant les procédures.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et pratique et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC04 — Techniques de pont et de pêche**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les différents équipements de pêche
- Connaître l'environnement réglementaire lié au métier de marin et les mesures relatives à la sauvegarde de la vie humaine en mer et à la protection du milieu marin notamment en matière de lutte contre la pollution et de développement durable
- Connaître les techniques de matelotage et de ramendage

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel pratique et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC05 — Exploitation du navire au niveau matelot**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer les équipements et les opérations relatifs au chargement et à la stabilité.
- Elaborer des plans d'urgence et de maîtrise des avaries et faire face aux situations d'urgence.
- Contrôler l'assiette, la stabilité et les contraintes
- Gérer le matériel et les

opérations liés à la sécurité, maintenir la navigabilité du navire, maintenir la sécurité de l'équipement, des systèmes et des services des machines, prévenir, maîtriser et lutter contre les incendies à bord, entretenir et faire fonctionner les engins de sauvetage et moteurs d'embarcation, participer aux soins médicaux à bord, maintenir la sécurité et la sûreté du navire, de l'équipage et des passagers et veiller à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner

- Comprendre la construction des navires, son entretien et ses réparations

- Tenir à jour les documents réglementaires et identifier les différentes réglementations applicables

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC06 — Réglementation des activités maritimes et développement durable**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les spécificités du métier de marin et les réglementations qui s'y réfèrent
- Connaître les spécificités du travail maritime et du régime social du marin
- Identifier les différents éléments spécifiques au navire
- Connaître les bases de l'écologie générale et maritime
- Comprendre les enjeux du développement durable
- Connaître les différentes sources de pollution liées à l'exploitation du milieu marin.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC07 — Techniques de pêche renforcées**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Énoncer les conditions pour la maîtrise d'une bonne conservation des captures
- Connaître les principes de valorisation des produits
- Connaître les éléments techniques participant à la conservation des captures
- Posséder des notions d'hygiène relatives au traitement des captures
- Renforcer les connaissances en techniques de conception, de préparation et d'utilisation des engins de pêche
- Maîtriser l'ensemble des techniques de construction et de réparation des engins de pêche
- Avoir des connaissances sur l'océan mondial et de ses reliefs et sur les zones de pêche et les espèces exploitées
- Citer le rôle des moyens de contrôle de la pêche et donner les principales mesures de la réglementation des pêches

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit et contrôle en cours de formation

### **RNCP34667BC08 — Mathématiques**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information ;
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ;
- Expérimenter, simuler-Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

### **RNCP34667BC09 — Sciences physiques et chimiques**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information ;
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ;
- Expérimenter, simuler ;
- Critiquer un résultat, argumenter ;
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

### **RNCP34667BC10 — Prévention-santé-environnement**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème ;
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident ;

- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées ;
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence ;
- L'environnement réglementaire maritime en classe de seconde ;
- L'environnement professionnel de la réglementation maritime en classe de première et de terminale ;
- Le développement durable.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit

### **RNCP34667BC11 — Langue vivante - Compétences de niveau A2+ du CECRL**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

La langue vivante retenue pour cette formation est l'anglais.

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

### **RNCP34667BC12 — Français**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- Devenir un lecteur compétent et critique ;
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit

### **RNCP34667BC13 — Histoire-géographie-enseignement moral et civique**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures ;
- Comprendre les enjeux liés au développement durable ;
- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation ;
- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ponctuel écrit

### **RNCP34667BC14 — Arts appliqués et cultures artistiques**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels ;
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création ;
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

### **RNCP34667BC15 — Éducation physique et sportive - Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une performance motrice maximale ;
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ;
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ;
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ;
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Navigation à bord de navires armés au commerce, à la plaisance et à la pêche

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans une fonction de matelot, à bord des navires armés au commerce ou à la plaisance, fonction d'appui avec ou sans tâches spécialisées à bord de navires de jauge brute inférieure à 500 ou fonction d'appui sans tâches spécialisées à bord de navires de jauge brute égale ou supérieure à 500. A bord des navires armés à la pêche, fonction d'appui avec ou sans tâches spécialisées .

Dans une fonction de mécanicien, sur des

moteurs d'une puissance propulsive

inférieure à 250 kW. Cette fonction de mécanicien peut également être exercée,

pour des services dans les eaux territoriales d'une durée inférieure à

12 heures, à bord de navires de moins de 12 mètres équipés de deux

moteurs hors-bord d'une puissance

propulsive inférieure à 250 kW

chacun.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

#### GÉNÉRALITÉS :

La profession de marin est une profession réglementée.

Au niveau international, les conditions de formation et de délivrance des certifications sont définies par les conventions suivantes :

- convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille de l'Organisation maritime internationale, ensemble les amendements à la convention, faite à Londres le 7 juillet 1978 (convention STCW 78), et le code de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (code STCW), ensemble les amendements au code, adopté le 25 juin 2010 ;
- convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille de 1995, ensemble les amendements à la convention, faite à Londres le 7 juillet 1995 (convention STCW-F 95)

Au niveau national, les conditions de formation et d'exercice sont fixées par :

- le code des transports notamment les articles L. 5521-1 et suivants du code des transports ;
- le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

En outre, préalablement à l'entrée dans la profession de marin et dans un organisme de formation maritime, une visite médicale d'aptitude à la navigation doit être passée devant un médecin des gens de mer dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015.

#### BASE DE LA PRÉSENTE CERTIFICATION :

Convention STCW :

- Chapitre VII
- Section A-II/4 Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats de matelot faisant partie d'une équipe de quart à la passerelle ;
- Section A-III/4 Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats de matelot faisant partie d'une équipe de quart machine dans une chambre des machines gardée ou de matelot chargé d'exécuter des tâches dans une chambre des machines exploitée sans présence permanente de personnel ;
- Arrêté du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité "maritime" de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 189 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Diplôme le plus fréquent            | Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)                                                                                                                                                                                                               |
| Familles professionnelles (FAP)     | A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible)<br>A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)<br>G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 19 684                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Jugés difficiles à recruter         | 65 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Emplois saisonniers                 | 14 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Familles professionnelles (FAP)     | A3X41 — Marins<br>A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine<br>G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle                                                                                                            |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage, Candidature individuelle

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aptitude médicale à la navigation

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury national du CAP maritime est désigné par le ministre chargé de la mer sur proposition de l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est présidé par un professeur de l'enseignement maritime et comprend des professeurs de l'enseignement maritime secondaire.

### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est désigné par le directeur interrégional de la mer compétent.

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| Prise en charge usuelle | 6 900 €             |
| Selon la branche        | 6 900 € – 10 000 €  |
| Prise en charge         | Branches concernées |

6 900 €

Valeur par défaut · 212 branches

10 000 €

CPNE Pêche professionnelle Maritime

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/08/2024

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP2837

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39406

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34667/>